



## **COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DE LOIR-ET-CHER**

### **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR**

**DU 13 FEVRIER 2020**

--- Le jeudi 13 février 2020 à 20 heures 00, à la Maison des Sports à BLOIS, s'est tenue la réunion du Comité Directeur du COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME de LOIR-ET-CHER.

--- Cette réunion avait pour ordre du jour :

- Informations générales
- Choix du bureau future maison du sport
- Bilan des départementaux de cross
- Compte rendu réunion CSO
- Compte rendu dernière Commission Jeunes
- Homologation des records
- Questions diverses

.... Etaient présents à cette réunion

- en qualité de membres du Comité :

Mesdames **Isabelle GIRAUD, Estelle LE GRANVALLET, Laurence MARECHAL, Virginie OLESKOW**  
Messieurs **Jean-Marie BIAUNIE, Philippe BRUNEAU, Richard FERRAND, Maxime GUILLOU, Lionel JEANNOT, Valentin LEVAVASSEUR, Jean-Pierre MARECHAL, Fernand PELLETIER, Christophe SALMON, David TAVERNE.**

- en qualité de membre de Commissions :

Monsieur **Philippe GAVEAU**, Président de la Commission Régionale Courses Running

- en qualité de membres de club :

Madame **Claire GUILLOU**, salariée à l'AJBO.

- en qualité de Conseiller Technique Départemental :

Monsieur **Farés MEGHARBI**

--- Etaient absents à cette réunion mais excusés

Mesdames **Juliette MACHU, Aline MUSNIER, Claude PICHON**

Messieurs **Daniel AUBRY, Christian DABERT, Dominique FOURNET, Jean-Christophe GENDRIER, Fabio PILERI**

Le Président du Comité félicite **l'AC ROMORANTIN, Richard FERRAND et Marion MANARESI** pour son titre de Championne de France de marche et l'ensemble des clubs du département pour leurs résultats aux régionaux de cross.

**David TAVERNE** souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du comité et les remercie de venir renforcer notre structure. Il remercie également **Claire GUILLOU**, de sa présence. Elle effectue le secrétariat et encadre les petites catégories à **l'AJBO**. Les membres du Comité lui sont présentés.

### **INFORMATIONS GENERALES**

Intervention du CTD : Entre le 09 avril et le 04 juin 2020, **Farés MEGHARBI** interviendra au Centre Pénitencier de BLOIS pour effectuer 7 séances de sport d'une heure trente chacune auprès des détenus.

Convention avec la Ligue : La convention entre le Comité et la Ligue du Centre Val de Loire d'un montant de 7000 euros a été renouvelée. Elle correspond à des heures d'intervention de notre Conseiller Technique Départemental au profit de la Ligue et à une aide de fonctionnement pour l'emploi de celui-ci.

Assemblée Générale Elective du Comité : L'assemblée générale électorale du Comité départemental aura lieu le **vendredi 16 octobre 2020 à 'la Pyramide' de ROMORANTIN.**

**Il a été décidé, à l'unanimité des membres présents, que tout club affilié FFA, non représenté aux assemblées, ou n'ayant pas donné procuration à un autre président de club, se verra infliger une amende de 150 euros.**

## **CHOIX DU FUTURE BUREAU MAISON DES SPORTS**

Il est rappelé qu'en 2022, la Maison des sports va être transférée au 2 rue du limousin à BLOIS. Actuellement, le cout annuel du loyer et des charges des locaux occupés s'élève à 1300 euros.

Pour les nouveaux locaux, il a été décidé de prendre un bureau partagé, avec une place de parking et un box pour le matériel, le loyer annuel s'élevant à 775 euros à l'année, charges incluses.

## **BILAN DES DEPARTEMENTAUX DE CROSS**

Le président du Comité remercie le **CAMVCC** pour cette bonne organisation.

Du coté positif, on notera la présence d'environ 800 athlètes (dont 250 pompiers), un parcours visible, et une aide plus importante des pompiers que l'année dernière.

En négatif, on notera quelques problèmes informatiques (vite réglés), un kid cross un peu excentré, pas assez de participants 'pompiers' par rapport aux nombres d'inscriptions. Il semble également nécessaire de mettre à jour le cahier des charges pour la répartition des médailles. Il faut essayer d'installer le barnum du protocole à côté du podium.

En ce qui concerne le Kid Cross, il a été décidé d'arrêter cette formule, peu lisible, et revenir à une course en ligne 'sans classement'.

Il est rappelé que les départementaux 2021 seront organisés par l'AJBO.

## **COMPTE RENDU REUNION CSO**

Le calendrier 'été 2020' établi par la CSO est annexé au présent procès-verbal.

Manquent sur ce calendrier deux dates : - Le 30 mai 2020 à BLOIS – meeting PO

- Le 06 juin 2020 à St AIGNAN – meeting EA-PO

Un rassemblement minime est prévu à BLOIS le 22 mars de 09 heures 30 à 16 heures 30.

**Pour les départementaux, il a été décidé d'appliquer la règle suivante : 1 officiel par club représenté pour 5 athlètes, 2 pour 10 athlètes, etc... Une amende de 10 euros par officiel (ou jury) manquant sera demandé au club fautif.**

## **COMPTE RENDU DERNIERE REUNION COMMISSION JEUNES**

Les régionaux minimes doivent avoir lieu le 07 mars 2020 à NANTES. Un bus, à la charge du Comité, partira de BLOIS à 06 heures 30.

Les membres de la Commission ont conscience qu'il va être très difficile d'organiser des épreuves pour les jeunes au cours des hivers à venir. Il est envisagé d'organiser les départementaux pour les benjamins-minimes en 2021 à POITIERS. Le Président de la commission jeunes s'en occupe le plus rapidement possible.

## **HOMOLOGATION DES RECORDS**

- **Victor RICHY (VS)**, à la perche minime  
3,30 mètres, le 14/12/19 à VAL DE REUIL  
(ancien record : 3,25 mètres par lui-même le 15/06/19 à BOURGES)

Nota : Pour les quatre sauts et le 400 mètres, les records en salle et à l'extérieur sont regroupés.

- **Amir TRARI (AJBO)**, au disque cadet

43,01 mètres, le 09/02/20 à St CYR sur LOIRE

(ancien record : 42,15 mètres par Arthur CHEVRIER (AJBO) le 17/07/04 à St CYR sur LOIRE)

- **Noélie YARIGO (Running 41)**, au 800 mètres vétéran femme (de nationalité Française depuis le 09/10/19)

1) 2'03"85, le 09/02/20 à METZ

(ancien record : 2'05"9 par Chantal AUBRY (AAJB) le 11/03/78 à MILAN)

2) Puis de nouveau battu le 11/02/20 à STOCKHOLM avec un temps de 2'03"52

--- Il est apporté la précision suivante : pour être homologué, un record doit être établi par un ou des athlètes ayant tous la nationalité française.

## **QUESTIONS DIVERSES**

--- Lors de la dernière CSO de la Ligue, il a été décidé que l'aide apportée par celle-ci pour l'organisation des régionaux ou inter-régionaux de cross passerait de 500 à 600 euros.

Il n'y aurait plus d'amende pour les athlètes engagés et non présents à une compétition mais un droit d'engagement par athlète de 1,5 euro pour les compétitions d'été et 1 euro pour celles d'hiver.

Il va être demandé d'avancer les France de cross à la fin du mois de février.

Olivier FOUR, CTS, quitte la ligue.

--- Il est demandé aux clubs de l'**AJBO** et de **VINEUIL SPORTS** d'adresser leurs frais du dernier déplacement à VAL DE REUIL, organisé par le CEDA.

\*

\*

\*

--- La prochaine réunion a été fixée au **jeudi 26 mars 2020, à 20 heures 00** à la Maison des Sports à BLOIS.

--- La séance est levée à 22 heures 10.

Le Président

Le Secrétaire de séance